



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 27 avril 2026

Délibération n° 2026_074
SAISON PHOTO 2026 - PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry TRIJOLET, Maire, par suite d'une convocation en date du 21 avril 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 42

Mesdames, Messieurs : Mauricette BOISSEAU, Amélie AUDOIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Alain CHARRIER, Gérard CHAUSSET, Jean-Louis COURONNEAU, Samira EL KHADIR, Loïc FARNIER, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Anne-Eugenie GASPARD, Emilie MARCHES, Joël MAUVIGNEY, Patricia NEDEL, Michelle PAGES, Christine PEYRE, Marie RECALDE, Bastien RIVIERES, Eric SARRAUTE, Fatou THIAM, Franck YVONNEAU, Christine MALKIEL, Clément VANDECASTEELE, Caroline VAN RENTERGHEM, Aimeric ENARD, Loïc PEDELUCQ, Preslia OKOU, Jimmy BOURLIEUX, Alexandre POUZEAUD, Prefmandh MABIALA, Stephane BRUNEL, Alice HERBERT, Thierry TRIJOLET, Clémence PINEAU, Clémence NAVEYS-DUMAS, Rémi COCUELLE, Fatima AIT KEDDOUR, Véronique TREZEGUET, Alessandro DI SOMMA, Jean-Charles ASTIER, Patrice LASSALLE-BAREILLES, Denis ABRAND, Aurelie DOULUT.

EXCUSES AYANT DONNE UNE PROCURATION : 6

Mesdames, Messieurs : Arnaud ARFEUILLE à Amélie AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY à Franck YVONNEAU, Kubilay ERTEKIN à Fatou THIAM, Claude MELLIER à Loïc FARNIER, Gérard SERVIES à Vanessa FERGEAU-RENAUX, Thierry MILLET à Patrice LASSALLE-BAREILLES.

ABSENT EXCUSE : 1

Mesdames, Messieurs : Loan PANIFOUS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Charles ASTIER

Madame Anne Eugénie GASPAR, Adjointe au Maire Déléguée à la Culture, Mémoire et Sciences, rappelle à l'Assemblée que la ville de Mérignac développe un projet initié depuis plusieurs années autour de la photographie et affirme aujourd'hui le choix d'un axe culturel déployé autour de cette forme artistique contemporaine, innovante et accessible à chacun d'entre nous.

Cette ambition a pour objectif aujourd'hui de :

- soutenir et valoriser la création contemporaine dans le domaine de la photographie,
- partager cette forme artistique avec le plus grand nombre par différents formats d'actions.

Elle s'est affirmée ainsi dès janvier 2018, par la Vieille Église dédiée entièrement à la photographie et un travail resserré avec les partenaires institutionnels qui accompagnent le projet à dimension mérignacaise et métropolitaine.

La nouvelle saison photographique « Mérignac Photo » sera organisée conformément au plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
PROGRAMMATION ET MEDIATION	133 400 €	FINANCEMENTS PUBLICS	
LOGISTIQUE& MATERIELS	5 000 €	Ville de Mérignac	133 400 €
COMMUNICATION	15 000 €	Bordeaux Métropole	10 000 €
		Région Nouvelle Aquitaine	10 000 €
TOTAL DEPENSES	153 400 €	TOTAL RECETTES	153 400 €

Dans ce cadre, la ville de Mérignac entend poursuivre une saison photographique annuelle qui a pour vocation de donner une identité culturelle et artistique marquante à la Ville, tout en garantissant une appropriation de son programme par chaque habitant et en valorisant ainsi l'image, l'attractivité et la notoriété de la commune.

La saison 2026 entend répondre également à plusieurs objectifs : promouvoir la création photographique des talents internationaux / ancrer la notion de parcours dans la ville / mobiliser les professionnels de l'image / sensibiliser aux métiers liés aux arts visuels / encourager une émulation entre les différents publics et mettre en œuvre un plan d'actions de médiation culturelle renforcé.

La programmation 2026 se compose de la manière suivante :

- Trois temps d'expositions : Laura Henno avec l'exposition « Outremonde » de janvier à avril, « Avant, Bientôt » de l'artiste Olivier Crouzel de mai à juillet et l'exposition de l'artiste Vivian Maier « Anthology » qui ouvrira la saison 2026/2027
- Une résidence artistique avec Olivier Crouzel de décembre 2024 à mars 2026 autour du chantier du Krakatoa
- Une résidence avec un artiste photographe autour du thème de la cabane entre février et juin 2026
- Des rencontres avec des professionnels, des ateliers de pratique artistique et un programme d'actions pédagogiques et d'accompagnement de tous les publics.

Il est proposé de solliciter le concours de partenaires pour contribuer financièrement au succès d'une proposition culturelle majeure pour l'aire métropolitaine et régionale.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Education-Culture-Sports-Solidarités-Familles et Ages de la vie en date du 20 avril 2026,

ENTENDU le rapport de présentation,

DECIDE :

ARTICLE 1 : de solliciter des subventions dans le cadre de Mérignac Photo auprès des différents collectivités et organismes ;

ARTICLE 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ces demandes de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Par 48 voix pour

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 27 avril 2026



Jean-Charles ASTIER
Secrétaire de séance



Thierry TRIJOULET
Maire de Mérignac

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.